



HAL
open science

Avis dermatologiques à distance en Guadeloupe et Martinique : état des lieux et perspectives d'optimisation

Lucie Lerebourg

► **To cite this version:**

Lucie Lerebourg. Avis dermatologiques à distance en Guadeloupe et Martinique : état des lieux et perspectives d'optimisation. Médecine humaine et pathologie. 2018. <dumas-01982658>

HAL Id: dumas-01982658

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01982658v1>

Submitted on 15 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

UNIVERSITE DES ANTILLES
2018

FACULTE DE MEDECINE
HYACINTHE BASTARAUD
N°2018ANTI0314

**AVIS DERMATOLOGIQUES A DISTANCE
EN GUADELOUPE ET MARTINIQUE :
Etat des lieux et perspectives d'optimisation**

Présentée et soutenue publiquement à la Faculté de Médecine Hyacinthe
BASTARAUD des Antilles
Et examinée par les Enseignants de la dite Faculté

Le 16 Octobre 2018

Pour obtenir le grade de
DOCTEUR EN MEDECINE

Par
LEREBOURG Lucie

Examineurs de la thèse :

M. COUPPIE Pierre
Mme HELENE-PELAGE Jeannie
Mme LANNUZEL Annie
Mme CUCHE Lydie

Professeur, président
Professeur, directeur
Professeur, juge
Docteur, juge

REMERCIEMENTS

À Monsieur le Professeur Pierre COUPPIE,

Vous me faites l'honneur d'avoir accepté de présider cette thèse et de juger ce travail. Veuillez trouver ici l'expression de mes sincères remerciements et de mon profond respect.

À Madame le Professeur Jeannie HÉLÈNE-PELAGE,

Vous me faites l'honneur de juger ce travail. Je vous remercie d'avoir accepté de m'accompagner lors de ce travail de thèse, de la disponibilité et de la patience dont vous avez fait preuve. Je vous remercie pour votre engagement dans notre formation de médecin généraliste. Veuillez trouver ici l'expression de mes sincères remerciements et de mon profond respect.

À Madame le Professeur Annie LANNUZEL,

Vous me faites l'honneur de juger ce travail. Veuillez trouver ici l'expression de mes sincères remerciements et de mon profond respect

À Madame le Docteur Lydie CUCHE,

Vous me faites l'honneur de juger ce travail. Merci de m'avoir si bien accueilli dans ton cabinet lorsque j'étais interne. Merci d'être toujours disponible pour répondre à mes questions et de ta gentillesse.

A ma mère,

Merci d'avoir toujours été présente pour nous et de ton soutien à travers toutes les épreuves que nous avons traversées.

A mon père,

Tu peux être fier de moi.

A Eloïse,

Mon petit rayon de soleil, je m'émerveille chaque jour de tous tes progrès, merci pour tout le bonheur que tu m'apportes

A mes frères et sœur, mes nièces et neveu

Merci pour votre soutien et nos moments de joie partagés

A Genna,

Merci de ton amitié et de nos longues conversations du week end. A bientôt en Guadeloupe j'espère.

A Lamyae,

Merci de ton amitié et de tes bons conseils.

Au Dr Anne Gergaud,

Merci de m'avoir accueilli dans ton cabinet lorsque j'étais interne et maintenant en tant que remplaçante. Merci de m'avoir confortée dans mon choix de pratiquer la médecine générale

Au Dr Catherine Sévère-Fouassier

Merci de votre confiance en me laissant vous remplacer même lorsque je venais tous juste de finir mon internat.

A tous les professionnels avec lesquels j'ai travaillé ces dernières années

Merci d'avoir contribué à ma formation

À l'ensemble des dermatologues ayant participé à cette étude,

Soyez remercié du temps et de l'intérêt que vous avez accordé à cette recherche.

UNIVERSITE DES ANTILLES



FACULTE DE MEDECINE HYACINTHE BASTARAUD

Président de l'Université : Eustase JANKY
Doyen de la Faculté de Médecine : Raymond CESAIRE
Vice-Doyen de la Faculté de Médecine: Suzy DUFLO

NEVIERE Rémi

Physiologie

CHU de MARTINIQUE

Tel : 0696 19 44 99

Bruno HOEN

Maladies Infectieuses

CHU de POINTE- À -PITRE/ABYMES

Tel : 05 90 89 15 45

Pascal BLANCHET

Chirurgie Urologique

CHU de POINTE- À -PITRE/ABYMES

Tel : 05 90 89 13 95 - Tel/Fax 05 90 89 17 87

André-Pierre UZEL

Chirurgie Orthopédique et Traumatologie

CHU de POINTE-A-PITRE/ABYMES

Tel : 05 90 89 14 66 – Fax : 0590 89 17 44

Pierre COUPPIE

Dermatologie

CH de CAYENNE

Tel : 05 94 39 53 39 - Fax : 05 94 39 52 83

Thierry DAVID

Ophtalmologie

CHU de POINTE-A-PITRE/ABYMES

Tel : 05 90 89 14 55 - Fax : 05 90 89 14 51

Suzy DUFLO

ORL – Chirurgie Cervico-Faciale

CHU de POINTE-A-PITRE/ABYMES

Tel : 05 90 93 46 16

Eustase JANKY

Gynécologie-Obstétrique

CHU de POINTE-A-PITRE/ABYMES

Tel 05 90 89 13 89 - Fax 05 90 89 13 88

DE BANDT Michel

Rhumatologie

CHU de MARTINIQUE

Tel : 05 96 55 23 52 - Fax : 05 96 75 84 44

François ROQUES

Chirurgie Thoracique et Cardiovasculaire

CHU de MARTINIQUE

Tel : 05 96 55 22 71 - Fax : 05 96 75 84 38

Jean ROUDIE

Chirurgie Digestive

CHU de MARTINIQUE

Tel : 05 96 55 21 01

Tel : 05 96 55 22 71 - Fax : 05 96 75 84 38

Jean-Louis ROUVILLAIN	Chirurgie Orthopédique CHU de MARTINIQUE Tel : 05 96 55 22 28
SAINTE-ROSE Christian	Neurochirurgie Pédiatrique CHU de MARTINIQUE Tel : 0696 73 27 27
André CABIE	Maladies Infectieuses CHU de MARTINIQUE Tel : 05 96 55 23 01
Philippe CABRE	Neurologie CHU de MARTINIQUE Tel : 05 96 55 22 61
Raymond CESAIRE	Bactériologie-Virologie-Hygiène option virologie CHU de MARTINIQUE Tel : 05 96 55 24 11
Sébastien BREUREC	Bactériologie & Vénérologie Hygiène hospitalière CHU de POINTE- À -PITRE/ABYMES Tel : 05 90 89 12 80
Maryvonne DUEYMES-BODENES	Immunologie CH de CAYENNE Tel : 05 96 55 24 24
Régis DUVAUFERRIER	Radiologie et imagerie Médicale CHU de MARTINIQUE Tel : 05 96 55 21 84
Annie LANNUZEL	Neurologie CHU de POINTE- À -PITRE/ABYMES Tel : 05 90 89 14 13
Louis JEHEL	Psychiatrie Adulte CHU de MARTINIQUE Tel : 05 96 55 20 44
Mathieu NACHER	Epidémiologie CH de CAYENNE Tel : 05 94 93 50 24
Guillaume THIERY	Réanimation CHU de POINTE-A-PITRE/BYMES Tel : 05 90 89 17 74
Magalie DEMAR-PIERRE	Parasitologie et Infectiologue CH de CAYENNE Tel : 05 94 39 53 09
Vincent MOLINIE	Anatomie Cytologie Pathologique CHU de MARTINIQUE Tel : 05 96 55 20 85/55 23 50
Philippe KADHEL	Gynécologie-Obstétrique CHU de POINTE-A-PITRE/ABYMES Tel : 0690 39 56 28
Jeannie HELENE-PELAGE	Médecine Générale Cabinet libéral au Gosier Tel : 05 90 84 44 40 - Fax : 05 90 84 78 90
MEJDOUBI Mehdi	Radiologie et Imagerie CHU de MARTINIQUE Tel : 0696 38 05 20

VENISSAC Nicolas

**Chirurgie Thoracique
Et cardiovasculaire**
CHU de MARTINIQUE
Tel : 0696 03 86 87

DJOSSOU Félix

**Maladies Infectieuses
Et tropicales**
CH de CAYENNE
Tél : 0694 20 84 20

Professeurs des Universités Associé

Karim FARID

Médecine Nucléaire
CHU de MARTINIQUE
Tel : 05 96 55 24 61

MERLET Harold

Ophthalmologie
CHU de MARTINIQUE
Tél : 0596 55 22 57

Maître de Conférences des Universités - Praticiens Hospitaliers

Christophe DELIGNY

Gériatrie et biologie du vieillissement
CHU de MARTINIQUE
Tel : 05 96 55 22 55

Jocelyn INAMO

Cardiologie
CHU de MARTINIQUE
Tel : 05 96 55 23 72 - Fax : 05 96 75 84 38

Franciane GANE-TROPLENT

Médecine générale
Cabinet libéral les Abymes
Tel : 05 90 20 39 37

Fritz-Line VELAYOUDOM épouse CEPHISE

Endocrinologie
CHU de POINTE- À -PITRE/ABYMES
Tel : 05 90 89 13 03

Marie-Laure LALANNE-MISTRIH

Nutrition
CHU de POINTE- À -PITRE/ABYMES
Tel : 05 90 89 13 00

TABUE TEGUO Maturin

**Médecine interne : Gériatrie et biologie
Du vieillissement**
CHU de POINTE- À -PITRE/ABYMES
Tel : 0690 30 85 04

Narcisse ELENGA

Pédiatrie
CH de CAYENNE
Tel : 06 94 97 80 48

GELU-SIMEON Moana

Gastroentérologie
CHU de POINTE-A-PITRE/ABYMES
Tel : 06 90 83 78 40 - Fax : 05 90 75 84 38

BACCINI Véronique

Hématologie, Transfusion
CHU de POINTE- À -PITRE/ABYMES
Tel : 05 90 89 12 77

MASSE Franck

Médecine Générale
Tél : 0596 56 13 23

Chefs de Clinique des Universités - Assistants des Hôpitaux

DARCHE Louis	Chirurgie Générale et Viscérale CHU de MARTINIQUE Tel : 05 96 55 21 01
LEFEVRE Benjamin	Maladies Infectieuses CHU de POINTE-A-PITRE Tel : 06 90 51 52 47
BUTORI Pauline	ORL CHU de POINTE-A-PITRE Tel : 0590 89 14 55
BONIFAY Timothée	Médecin Générale CHU de Cayenne Croix rouge Tel : 06 90 99 99 11
DURTETTE Charlotte	Médecine Interne CHU de MARTINIQUE Tel : 05 96 55 22 55
RENARD Guillaume	Chirurgie Orthopédique CHU de MARTINIQUE Tel : 06 96 26 27 33
GUERIN Meggie	Parasitologie et Mycologie CH de CAYENNE Tel : 06 70 86 88 91
SYLVESTRE Emmanuelle	Maladies Infectieuses CHU de MARTINIQUE Tel : 06 20 60 31 36
POUY Sébastien	Cardiologie CHU de MARTINIQUE Tel : 06 66 44 56 15
DEBBAGH Hassan	Urologie CHU de MARTINIQUE Tel : 0596 55 22 71
HENNO Florent	Anesthésiologie/Réanimation CHU de POINTE- À -PITRE/ABYMES Tel : 06 37 85 15 28
BANCEL Paul	ORL CHU de POINTE- À -PITRE/ABYMES Tel : 05 90 93 46 16
MONFORT Astrid	Cardiologie CHU de MARTINIQUE Tel : 05 96 55 23 72
PARIS Eric	Réanimation CHU POINTE-A-PITRE/ABYMES Tel : 05 94 39 53 39
JEREMIE Jean-Marc	Psychiatrie CHU de MARTINIQUE Tel : 05 96 55 20 44
TRAMIER Ambre	Gynécologie Obstétrique CHU de POINTE- À -PITRE/ABYMES Tel : 0590 89 19 89

PIERRE-JUSTIN Aurélie

Neurologie
CHU POINTE-A-PITRE/ABYMES
Tel : 05 90 89 13 40

MOUREAUX Clément

Urologie
CHU POINTE-A-PITRE/ABYMES
Tel : 05 90 89 13 95

CARPIN Jamila

Médecine Générale
Cabinet du Dr GANE-TROPLENT Franciane
Tel : 0690 72 12 04

PLACIDE Axiane

Médecine Générale
CHU de MARTINIQUE
Tel : 0690 30 75 19

NIEMETZKY Florence

Médecine Générale
CH de CAYENNE
Tel : 0694 16 15 31

BLAIZOT Romain

Dermatologie
CH de CAYENNE
Tel : 0694 08 74 46

Table des matières

I. RESUME	10
II. ABSTRACT	11
III. INTRODUCTION	12
IV. LES DERMATOLOGUES DES ANTILLES FRANÇAISES.....	13
V. METHODE	15
1. Plan de sondage et de recueil des données	15
2. Aspects éthiques et réglementaires.....	15
3. Plan d'analyse.....	16
VI. RESULTATS.....	17
VII. DISCUSSION.....	21
1. Limite de l'étude.....	21
2. Situation actuelle et propositions d'amélioration.....	22
VIII. CONCLUSION	24
IX. REFERENCES	25
X. LISTES DES ABREVIATIONS.....	27
XI. LISTES DES TABLEAUX ET DES FIGURES	27
XII. ANNEXES.....	28
1. Annexe 1 : Questionnaire version papier (World®).....	28
2. Annexe 2 : Recommandations de la HAS et du Code de la santé publique concernant la téléexpertise	30
3. Annexe 3 : Exemple de conseils pour la prise de photographies	32
4. Annexe 4 : Exemple de questionnaire standardisé	33
XIII. SERMENT D'HIPPOCRATE	34

I. RESUME

Introduction :

La dermatologie est une spécialité à faible effectif en Guadeloupe et Martinique. Pour leurs demandes d'avis auprès des dermatologues, les médecins font appel aux nouvelles technologies de communication. L'objectif de notre étude était d'évaluer les demandes d'avis à distance reçues par les dermatologues exerçant en Guadeloupe et Martinique et de proposer des pistes d'optimisation.

Méthode :

Nous avons mené une enquête de pratiques, descriptive et transversale, auprès des dermatologues de Guadeloupe et Martinique, entre avril et juin 2018. Chaque dermatologue a reçu un questionnaire comportant un total de douze questions ouvertes et fermées. Les données collectées ont été traitées à l'aide du logiciel Microsoft Excel 2016®. Les résultats ont été présentés en effectifs.

Résultats :

Un total de 20 dermatologues a répondu à notre questionnaire sur les 29 médecins sollicités. Onze médecins exerçaient en Martinique et neuf en Guadeloupe. Dix-huit dermatologues ont répondu recevoir des demandes d'avis à distance et qui provenaient le plus souvent de médecins généralistes. Les supports pour ces demandes étaient par ordre de fréquence, la messagerie instantanée et les appels téléphoniques puis les e-mails non sécurisés. Les motifs des demandes concernaient surtout des avis diagnostiques et/ou thérapeutiques. Les difficultés évoquées par les dermatologues pour répondre aux sollicitations de leurs confrères étaient le manque de temps, la mauvaise qualité des photographies et le manque d'informations. La moitié des dermatologues interrogés préférerait être contactée par e-mail sécurisé. Onze dermatologues dont 9 martiniquais seraient prêts à participer à une expérimentation de télédermatologie formalisée.

Conclusion :

Les dermatologues de Guadeloupe et Martinique reçoivent des demandes d'avis à distance de leurs confrères. Ces demandes d'avis émanent principalement de médecins généralistes. Cette activité correspond à de la téléexpertise sans toutefois répondre à tous les critères réglementaires qui la définisse. On note une volonté de plusieurs dermatologues à participer à une expérimentation de télédermatologie formalisée.

II. ABSTRACT

Introduction

There are few dermatologists in Guadeloupe and Martinique. When they request advice from dermatologists, doctors use the new communication technologies. The objective of our study was to evaluate the requests for remote advice received by the dermatologists practising in Guadeloupe and Martinique and to propose avenues of optimization.

Method :

We conducted a descriptive and cross-sectional survey of dermatologists in Guadeloupe and Martinique between April and June 2018. Each dermatologist received a questionnaire containing a total of twelve open and closed questions. The collected data was processed using the Microsoft Excel 2016® software. The results were presented in numbers.

Results :

A total of 20 dermatologists answered our questionnaire out of the 29 contacted . Eleven doctors practiced in Martinique and nine in Guadeloupe. Eighteen dermatologists said that they responded to requests for advice from a distance and these requests most often came from general practitioners. The media for these requests were in order of frequency, instant messaging and phone calls followed by unsecured emails. The reasons for the requests concerned mainly diagnostic and / or therapeutic opinions. The difficulties evoked by dermatologists in responding to the solicitations of their colleagues were the lack of time, the poor quality of the photographs and the lack of information. Half of the dermatologists surveyed would prefer to be contacted by secure e-mail. Eleven dermatologists including 9 Martiniquans would be ready to participate in a formalized teledermatology experiment.

Conclusion :

The dermatologists of Guadeloupe and Martinique receive requests for remote notification from their colleagues. These requests for advice come mainly from general practitioners. This activity corresponds to telexpertise but does not meet all the regulatory criteria that define it. We note a desire of several dermatologists to participate in a formalized teledermatology experiment.

III. INTRODUCTION

La dermatologie est une spécialité à faible effectif aux Antilles françaises. En 2016 en France, la densité de dermatologues était de 5,1 praticiens pour 100 000 habitants contre seulement 3,2 en Guadeloupe et 4,3 en Martinique (1). Cette faible densité médicale pourrait aller en s'amenuisant car, selon les modèles de projections, les effectifs des dermatologues en France, DOM-TOM compris, devrait baisser de 28 à 37% entre 2006 et 2030 (2). Au cours de la même période, la population des Antilles-Guyane devrait augmenter de 32,8 % (2).

Les demandes de soins pour des pathologies cutanées sont fréquentes. En cas de problèmes de peau, un français sur trois consulte directement un dermatologue mais plus de la moitié consulte en premier un médecin généraliste comme cela est recommandé par le parcours de soins coordonné (3). Selon une étude réalisée, en 2011, auprès de médecins généralistes, un avis d'un dermatologue était estimé nécessaire pour un peu plus d'un quart des consultations (4). Pour ces demandes d'avis, les médecins ne se limitent plus au classique courrier remis en main propre au patient mais ils font appel aux nouvelles technologies de communication.

L'objectif de notre étude était d'évaluer les demandes d'avis à distance reçues par les dermatologues exerçant en Guadeloupe et Martinique et de proposer des pistes d'optimisation.

IV. LES DERMATOLOGUES DES ANTILLES FRANÇAISES

Chaque année, la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et de Statistiques (DREES) publie les statistiques, sur la démographie des médecins, qui sont élaborées à partir du Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS). Ainsi, au premier janvier 2017, il y avait 12 dermatologues inscrits à l'Ordre des Médecins de Guadeloupe et 18 en Martinique (5).

Tableau 1 : Caractéristiques des dermatologues exerçant aux Antilles françaises en 2017 (5)

	Guadeloupe (n = 12)	Martinique (n = 18)
AGE		
Moins de 40 ans	0	7
Entre 40 et 50 ans	4	3
Entre 50 et 65 ans	5	4
Entre 65 et 70 ans	3	1
Plus de 70 ans	0	3
SEXE		
Femme	10	12
Homme	2	6
MODES D'EXERCICE		
Libéral exclusif	10	9
Mixte	0	3
Hospitalier	2	6
DIPLOMES DE L'UNIVERSITE DES ANTILLES-GUYANE	0	5

Selon le site de l'Ordre des médecins(6) en 2018, les dermatologues étaient concentrés dans les grands centres urbains de chaque île. En Guadeloupe, 4 dermatologues exerçaient à Pointe-à-Pitre dont 2 au CHU régional, 3 dermatologues exerçaient à Baie-Mahault et 2 à Basse-Terre. Il y avait également un dermatologue à Saint-Martin et un à Saint-Barthélemy. Les autres dermatologues étaient chacun répartis dans les communes de Saint-François, Sainte-Anne et le Gosier. En Martinique, les dermatologues exerçaient tous à Fort-de-France à deux exceptions près (Ducos et La Trinité).

Figure 1 : Répartition géographique des dermatologues exerçant en Guadeloupe en 2018.



Figure 2 : Répartition géographique des dermatologues exerçant en Martinique en 2018.



V. METHODE

1. Plan de sondage et de recueil des données

Nous avons mené une enquête de pratiques, descriptive et transversale, en Guadeloupe et Martinique, entre avril et juin 2018.

Nous avons inclus tous les dermatologues, libéraux et hospitaliers, inscrits à l'Ordre des médecins de ces départements et avons exclu les médecins remplaçants.

Le questionnaire a été élaboré à l'aide du logiciel Google Forms® pour la version internet et à l'aide du logiciel Microsoft Word® pour la version papier. Il comportait un total de douze questions ouvertes et fermées.

Les secrétariats des médecins ont été appelés afin d'obtenir une adresse e-mail valide pour chaque praticien. Dans un premier temps, les questionnaires ont été envoyés par internet à tous les dermatologues. Un questionnaire papier a été expédié par voie postale à tous ceux dont nous n'avions pu obtenir d'adresse e-mail.

Dans un second temps, un questionnaire papier a été envoyé à tous les dermatologues n'ayant pas répondu à notre e-mail de relance.

2. Aspects éthiques et réglementaires

La participation des médecins sollicités était libre. Chaque questionnaire était accompagné d'une note explicative afin que leur consentement soit éclairé.

Le fichier de données constitué pour les besoins de la recherche a été déclaré à la CNIL (numéro de déclaration : 2066343v0).

3. Plan d'analyse

Les données collectées ont été saisies manuellement et traitées à l'aide du logiciel Microsoft Excel 2016®. Les résultats aux questions fermées et à choix multiples ont été présentées en effectif compte tenu du petit nombre de praticiens interrogés.

Les réponses aux questions ouvertes ont été retranscrites mot à mot par nos soins puis ont été regroupées en sous-classes puis en classes thématiques.

VI. RESULTATS

Un total de 20 dermatologues a répondu à notre questionnaire sur les 29 médecins sollicités. Onze médecins exerçaient en Martinique et neuf en Guadeloupe. Il y avait 5 médecins hospitaliers et 15 médecins exerçant une activité mixte ou exclusivement libérale.

Neuf dermatologues ont répondu aux questionnaires en ligne sur internet. Les autres ont répondu au questionnaire papier transmis par voie postale.

Les dermatologues ont tous, à deux exceptions près, répondu être sollicités pour des demandes d'avis de confrères libéraux.

Les confrères requérant le plus souvent des avis auprès des dermatologues de Guadeloupe et Martinique étaient les médecins généralistes. Cette spécialité fut citée en seule réponse par 6 praticiens et ce fut la première réponse citée par 11 autres médecins.

Les principales questions posées étaient des demandes d'avis diagnostiques pour 11 dermatologues et thérapeutiques selon 7 praticiens.

Les pathologies concernées par les demandes d'avis étaient notamment des lésions tumorales (6 citations), des éruptions (6 citations) et des plaies (5 citations).

Le principal support utilisé pour les demandes d'avis reçus par les spécialistes était l'appel téléphonique pour 17 d'entre eux. Par ordre de fréquence, venait ensuite la messagerie instantanée type WhatsApp® (11 citations), l'e-mail non sécurisé (10 citations) et les MMS via le téléphone portable (9 citations).

Quatorze dermatologues recevaient des photographies avec les demandes d'avis de leurs confrères. Trois spécialistes ont également répondu non à cette question.

Tableau 2 : Caractéristiques des demandes d'avis à distance reçus par les dermatologues

	Guadeloupe (n = 9)	Martinique (n = 11)
SPECIALITES DES DEMANDEURS		
Médecins généralistes	7	11
Urgentistes	1	2
Rhumatologues	0	3
Gynécologues	2	1
Pédiatres	2	1
Dermatologues	1	1
Médecins internistes	0	2
Angiologues	1	1
Gastro-entérologues	2	0
Chirurgiens	1	1
Néphrologues	1	0
ORL	1	0
Infirmiers	0	1
TYPES DE QUESTIONS		
Avis diagnostique	4	7
Avis thérapeutique	4	3
Indication chirurgicale	1	1
Demande de consultation en urgence	2	2
Demande d'hospitalisation	0	1
Documents administratifs*	1	0
TYPES DE PATHOLOGIES		
Lésions tumorales	2	4
Eruptions	1	5
Plaies (ulcères inclus)	0	5
Lésions infectieuses	1	2
Lésions unguéales	1	1
Lésions du cuir chevelu Dermatoses	1	0
pédiatriques	1	0
Lésions kératosiques	0	1
Dermatoses bulleuses	1	0
Dermatoses inflammatoires	0	1
Toxidermies	0	1
TYPES DE SUPPORT UTILISES		
Appel téléphonique	7	10
Messagerie instantanée	4	7
E-mail non sécurisé	2	8
MMS via le téléphone portable	4	5
E-mail sécurisé	1	2
Fax	0	0
Autre : télémedecine	1	0
PHOTOGRAPHIES JOINTES		
Présence de photographies	5	9
Absence de photographies	4	3

* arrêts de travail, ordonnances de produits d'exception...

La principale difficulté évoquée par 11 des dermatologues pour répondre aux sollicitations de leurs confrères était le manque de temps.

Une autre difficulté mentionnée par 5 dermatologues était la mauvaise qualité des photographies jointes aux demandes. Trois dermatologues trouvaient qu'ils manquaient d'informations pour pouvoir répondre aux questions de leurs confrères.

Tableau 3 : Points de vue des dermatologues

	Guadeloupe (n= 9)	Martinique (n = 11)
DIFFICULTES POUR REpondre AUX DEMANDES		
Aucune	3	3
Manque de temps	5	4
Nombre trop important de demandes	0	2
Qualité insuffisante des photographies	1	4
Absence de photographies	0	1
Manque d'informations	1	2
Limite d'un diagnostic à distance	1	1
Droit à la déconnexion	0	2
Absence de traçabilité	0	1
Absence de rémunération	0	1
SUPPORTS PREFERES PAR LES DERMATOLOGUES		
Appel téléphonique	2	3
Messagerie instantanée	2	4
E-mail non sécurisé	2	2
MMS via le téléphone portable	0	3
E-mail sécurisé	4	6
Fax	0	0
Autre : télémedecine	1	0
PARTICIPATION A UNE EXPERIMENTATION DE TELEDERMATOLOGIE		
Oui	2	9
Non	7	2

La moitié des dermatologues interrogés préfèrerait être contactée par e-mail sécurisé. La principale raison évoquée pour ce choix était, pour 5 dermatologues, la sécurité des données de santé, dans le respect des règles médico-juridiques. Les autres raisons citées étaient la possibilité de choisir le moment de la réponse pour 3 dermatologues, la possibilité de photographies pour 2 médecins ou la facilité d'utilisation pour l'un d'eux.

Par ordre de fréquence, les autres moyens de communications choisis étaient la messagerie instantanée type WhatsApp® (6 dermatologues), les appels téléphoniques (6 dermatologues) et l'e-mail-non sécurisé (4 dermatologues).

Le choix de la messagerie instantanée a été justifié par sa rapidité pour 5 médecins, sa praticité pour 2 praticiens, le choix du temps de réponse pour 2 spécialistes et la possibilité de photographies pour deux autres. Pour l'appel téléphonique, 5 dermatologues appréciaient la possibilité d'échange rapide d'informations avec leurs confrères. L'e-mail non sécurisé était choisi par 3 dermatologues pour sa rapidité d'utilisation.

Onze des vingt dermatologues interrogés seraient prêts à participer à une expérimentation de télédermatologie formalisée. Parmi eux, il y avait 9 dermatologues martiniquais dont 4 praticiens hospitaliers. Deux dermatologues exerçaient en Guadeloupe dans des territoires insulaires isolés. Trois dermatologues ont justifié ce choix par un possible gain de temps pour eux ou les patients. Deux dermatologues ont rappelé la nécessité d'encadrement de cette pratique. Un autre dermatologue a lui évoqué une bonne expérience de la télédermatologie en Guyane.

Neuf des dermatologues interrogés ont répondu ne pas souhaiter participer à une expérimentation de télédermatologie. La raison évoquée par 7 d'entre eux était le manque de temps. Deux dermatologues auraient souhaité un complément d'explication.

VII. DISCUSSION

1. Limite de l'étude

Nos résultats sont limités par la petite taille de notre effectif et par la localisation insulaire de la population interrogée. Il y a également un biais de sélection avec un taux de non réponse d'environ un tiers des médecins sollicités.

D'autre part, on peut noter des biais méthodologiques. Une étude par entretien individuel aurait permis d'étayer les commentaires des dermatologues lors des questions ouvertes. Il y a également un biais de réponse car certains médecins ont rempli un questionnaire en ligne et d'autres papiers. En effet, certains médecins ont pu cocher 2 cases aux questions binaires ou rajouter des commentaires manuscrits sur les formats papiers ce qui n'était pas possible dans les modèles informatiques.

Par ailleurs, on note un biais de réponse à la question sur les supports par lesquels les dermatologues préféreraient être contactés. La proposition de l'appel téléphonique a été ajoutée sur les questionnaires papiers mais n'étaient pas présentes sur les questionnaires en ligne. Cette proposition a été ajoutée secondairement en raison du nombre de praticiens ayant signalé ce moyen de communication comme support utilisé par leur confrère. Il nous a alors paru intéressant de savoir s'il s'agissait d'un outil que les dermatologues eux-mêmes plébiscitaient.

2. Situation actuelle et propositions d'amélioration

A notre connaissance, c'est la première étude sur ce thème réalisée en interrogeant les dermatologues de Guadeloupe et Martinique.

Notre étude montre qu'aux Antilles françaises, les dermatologues aussi bien libéraux qu'hospitaliers reçoivent des demandes d'avis à distance de leurs confrères.

Les provenances de ces demandes étaient similaires à celles d'une étude réalisée, dans 3 régions de France métropolitaine (7), avec des demandes d'avis émanant principalement de médecins généralistes et, ce surtout, pour les dermatologues libéraux.

Comme dans l'étude métropolitaine, les questions étaient surtout d'ordre diagnostique, et/ou thérapeutique (7).

Les principaux supports utilisés par les médecins sollicitant un avis étaient le téléphone, la messagerie instantanée et l'e-mail non sécurisé. Une étude réalisée auprès d'un panel de 896 médecins, répartis sur la France entière, a montré que 31% des médecins généralistes utilisaient des e-mails non sécurisés (8). Les dermatologues quant à eux préféraient utiliser une messagerie e-mail sécurisée. Ces résultats sont compatibles avec une étude réalisée en 2013 en France métropolitaine (7) qui a montré que les dermatologues utilisaient préférentiellement une messagerie professionnelle.

Tous ces avis dermatologiques à distance répondent à la définition de la téléexpertise selon l'article R.6316-1 du Code de la santé Publique (9). Cette activité devrait s'exercer dans le respect du cadre réglementaire médico-légal. Elle devrait également s'inscrire dans le parcours de soin coordonné du patient sous la supervision du médecin traitant.

La HAS a proposé plusieurs recommandations quant à la pratique de la téléexpertise dans lesquelles est repris la notion de transfert sécurisé des données (annexe 2) (10). Selon la

CNIL(11), le recours à une messagerie sécurisée est à privilégier sinon à défaut celui d'une messagerie professionnelle avec un chiffrement des pièces-jointes.

Plusieurs médecins ont indiqué utiliser des services de messagerie instantanée et les MMS via leur téléphone portable. Pour ces supports se posent la question de la traçabilité des échanges et de leurs enregistrements dans le dossier du patient.

Contrairement à ce que nous pensions avant cette étude, le fax, moyen de communication jugé peu sûr par la CNIL(12), semble être obsolète car non utilisé et non plébiscité par les dermatologues interrogés.

Parmi les difficultés rencontrées par les dermatologues pour répondre aux sollicitations de leurs confrères, il y avait le manque de temps mais aussi la qualité des photographies souvent jugée médiocre. Pour remédier à ce problème, on pourrait envisager la formation des médecins généralistes par des sessions de formation spécifique ou lors des cours de DES pour les internes. On pourrait de plus diffuser des notices informatives avec des recommandations sur la prise des photographies (annexe 3) (13) .

Une autre difficulté mentionnée par certains dermatologues était le manque d'informations associées aux demandes d'avis. Une solution pourrait être l'élaboration d'un questionnaire standardisé (annexe 4), basé dans un premier temps sur les expérimentations de télédermatologie d'autres régions (14–16) puis modifié en concertation avec les différents intervenants locaux.

On note que plusieurs dermatologues notamment martiniquais seraient prêts à participer à une expérimentation formalisée de télédermatologie. On pourrait envisager de reprendre les recommandations de la HAS (10) pour créer le protocole propre à une telle expérimentation.

VIII. CONCLUSION

Les dermatologues de Guadeloupe et Martinique reçoivent des demandes d'avis à distance de leurs confrères. Ces demandes d'avis émanent principalement de médecins généralistes. Cette activité correspond à de la téléexpertise sans toutefois répondre à tous les critères réglementaires qui la définisse. On note une volonté de plusieurs dermatologues notamment martiniquais à participer à une expérimentation de télédermatologie formalisée. Cette étude est un travail introductif à cette expérimentation.

IX. REFERENCES

1. Le Breton- Lerouvillois G, Rault J-F, Bouet P. Atlas de la démographie médicale en France. Situation au 1er janvier 2016. [Internet]. Conseil National de l'Ordre des médecins; 2016 p. 326. Disponible sur: https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/atlas_de_la_demographie_medicale_2016.pdf
2. Attal-Toubert K, Vanderschelden M. La démographie médicale à l'horizon 2030: de nouvelles projections nationales et régionales détaillées. Doss Solidar Santé N°12 [Internet]. 2009; Disponible sur: <http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/article200912t1.pdf>
3. Richard M-A, Corgibet F, Dupin N, Beylot-Barry M, Misery L, Chaussade V, et al. Sources d'information et parcours de soins des Français avec un problème de peau : quelle place pour les dermatologues ? Ann Dermatol Vénéréologie. déc 2017;144(12, Supplément):S55-6.
4. Avogadro-Leroy S. Pathologies cutanées en Médecine générale. Une étude qualitative en Haute-Normandie. [Internet] [Thèse d'exercice de Docteur en Médecine]. Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rouen; 2012. Disponible sur: <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00768337/document>
5. ASIP-Santé RPPS, DREES. La démographie des médecins (RPPS) au 1er janvier. [Internet]. Disponible sur: <http://www.data.drees.sante.gouv.fr>
6. Conseil national de l'Ordre des médecins [Internet]. Disponible sur: <https://www.conseil-national.medecin.fr/annuaire>
7. Tesnière A, Leloup P, Quéreux G, Maillard H, Pedailles S, Leccia M-T, et al. Avis dermatologique à distance: une enquête interrégionale. Ann Dermatol Vénéréologie. 2015;142:85-93.
8. Rogowska K, sous la direction de Duong T. Télédermatologie: usage et intérêt des médecins généralistes. [Internet] [Thèse d'exercice de Docteur en Médecine]. Faculté de Médecine de Paris Descartes; 2015. Disponible sur: <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01302413/document>
9. Loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » du 21 juillet 2009 (art. 78) précisée par le décret n° 2010-1229 du 19 octobre 2010 relatif à la télémedecine publié au JORF n° 0245 du 21 octobre 2010.
10. HAS. Qualité et sécurité des actes de téléconsultation et de téléexpertise. [Internet]. 2018 avr. (Fiche Mémo). Disponible sur: https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2018-04/fiche_memo_qualite_et_securite_des_actes_de_teleconsultation_et_de_teleexpertise_avril_2018_2018-04-20_11-05-33_441.pdf
11. CNIL. Télémedecine : comment protéger les données des patients ? [Internet]. 2018. Disponible sur: <https://www.cnil.fr/en/node/24033>
12. CNIL. Données de santé, messagerie électronique et fax. [Internet]. 2015. Disponible sur: <https://www.cnil.fr/fr/donnees-de-sante-messagerie-electronique-et-fax>
13. American Telemedicine Association. Practice guidelines for tele dermatology. Telemed E-Health. 2016;22(12):981-91.

14. Piette E. Impact d'une intervention de télédermatologie sur le délai pour débiter les soins: un essai contrôlé randomisé, en grappe, en ambulatoire. [Internet] [Thèse d'exercice de Docteur en Médecine]. Faculté de Médecine de Paris Diderot, Paris 7; 2015. Disponible sur: <http://www.bichat-larib.com/publications.documents/THESE-PIETTE.pdf>
15. Genest A. La dermatologie en médecine générale: rôles et enjeux de la correspondance médicale. Exemple de l'hôpital d'instruction des armées Legouest. [Internet]. Faculté de Médecine de Nancy; 2010. Disponible sur: http://docnum.univ-lorraine.fr/public/SCDMED_T_2010_GENEST_ALEXIS.pdf
16. Dragomir R. Expérimentation de la télédermatologie en Maison de Santé Plurisciplinaire: méthodes d'implémentation. [Internet]. Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rouen; 2016. Disponible sur: <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01313587/document>
17. Article R 6316. Code de la santé publique. Décret n° 2010-1229 du 19 octobre 2010.

X. LISTES DES ABREVIATIONS

CHU : Centre hospitalier universitaire

CNIL : commission nationale de l'informatique et des libertés

CSP : Code de Santé Publique

HAS : Haute Autorité de Santé

DOM-TOM : départements et territoires d'Outre-mer

DREES : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques

JPEG : Joint Photographic Experts Group.

MMS : Service de messagerie multimédia

RPPS : Répertoire Partagé des Professionnels de Santé

XI. LISTES DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Tableau 1 : Caractéristiques des dermatologues exerçant aux Antilles françaises en 2017.....p 13

Tableau 2 : Caractéristiques des demandes d'avis à distance reçus par les dermatologues.....p 18

Tableau 3 : Points de vue des dermatologues.....p 19

Figure 1 : Répartition géographique des dermatologues exerçant en Guadeloupe en 2018.....p 14

Figure 2 : Répartition géographique des dermatologues exerçant en Martinique en 2018.....p 14

XII. ANNEXES1. Annexe 1 : Questionnaire version papier (World®)Télédermatologie en Guadeloupe et Martinique

1. Dans quel département exercez-vous ?

- Guadeloupe
- Martinique

2. Quelles sont vos initiales (afin de ne pas vous envoyer de courrier de relance) ?

.....

3. Etes-vous sollicité par des confrères pour des demandes d'avis par des confrères libéraux (hors courrier remis aux patients) ?

- oui
- non

4. De quelles spécialités sont le plus souvent ces confrères (si plusieurs réponses, les énumérer de la plus fréquente à la moins fréquente) ?

.....

.....

.....

Quels supports utilisent-ils ?

- Appel téléphonique
- Fax
- MMS via le téléphone portable
- E-mail non sécurisé
- E-mail sécurisé
- Messagerie instantanée (exemple WhatsApp®...)
- Autre :

5. Joignent-ils des photographies à leur demande ?

- oui
- non

6. Quels sont les motifs les plus fréquents de ces demandes ?

.....

.....

.....

.....

7. Par quels moyens préféreriez-vous être contacté par vos confrères ?

- Appel téléphonique
- Fax
- MMS via le téléphone portable
- E-mail non sécurisé
- E-mail sécurisé
- Messagerie instantanée (exemple : WhatsApp...)
- Autre :

8. Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

9. Quelles difficultés rencontrez-vous pour répondre aux sollicitations de vos confrères ?

.....
.....
.....
.....

10. Seriez-vous prêt(e) à participer à une expérimentation de télédermatologie formalisée ?

- oui
- non

11. Pourquoi ?

.....
.....
.....

Le questionnaire est terminé ! Je vous remercie sincèrement de votre participation.

Si vous souhaitez que je vous envoie les résultats de cette étude, veuillez noter votre adresse e-mail ci-dessous.

.....
.....

2. Annexe 2 : Recommandations de la HAS et du Code de la santé publique concernant la téléexpertise (10,17)

1) Recommandations organisationnelles :

- Formation des utilisateurs ;
- Rôles et responsabilités des professionnels médicaux requérant et requis par la conclusion d'une convention (article R. 6316-8 du CSP) ;
- Modalités de mise en œuvre : délai de réponse, information et recueil du consentement, sécurité des données, obtention de données complémentaires, transmission du compte-rendu, actions à mettre en place si la téléexpertise ne peut pas être réalisée, contact du patient en cours et en fin de téléexpertise, continuité de la prise en charge du patient.

2) Recommandations techniques :

- Conformité de l'usage des technologies d'informations et de communications aux règles de sécurité informatique et de confidentialité notamment du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) et de la Politique générale de sécurité des systèmes d'information de santé (PGSSI-S) tout le long du processus (données échangées en amont, pendant et après la téléexpertise, ainsi que pour l'archivage des données).

3) Recommandations de mise en œuvre :

- Avant la téléexpertise : Le professionnel médical requérant :
 - Information du patient ;
 - Consentement libre et éclairé du patient ou, le cas échéant, de son représentant légal
 - Transmission sécurisée au professionnel médical requis du motif de la demande et des données médicales du patient nécessaires à la réalisation de l'acte.
- Pendant la téléexpertise
 - Mise à disposition des données médicales du patient nécessaires ;
- Après la téléexpertise
 - Enregistrement du compte-rendu dans le dossier patient tenu par le professionnel médical requis : compte-rendu de la réalisation de l'acte, date et heure de l'acte, etc.

- Transmission sécurisée du compte-rendu au patient, au professionnel médical requérant, au médecin traitant et autres professionnels de santé désignés par le patient et impliqués dans sa prise en charge.

3. Annexe 3 : Exemple de conseils pour la prise de photographies (13)

- Résolution minimale : 1024 · 768 pixels (0.8 megapixel), de préférence 3264 x 2448 pixels (8 megapixel) ou plus.
- Mode : mode macro ou mode « gros-plan » ou image « fleur »
- Arrière-plan : uni, de couleur neutre, avec une surface non réfléchissante
- Lumière : diffuse, une source lumineuse indirecte est préférable de type ampoule à spectre large ou « jour » (éviter les ampoules incandescentes)
- Flash : le flash peut être utilisé pour éliminer les ombres mais ne doit pas être trop proches
- Compression : JPEG medium or de réglage bas (pas plus de 20 :1).
- Mise au point : ajuster la caméra et le patient afin d'avoir un angle perpendiculaire à la peau de la lésion. Utiliser l'auto-focus avec la zone d'intérêt au milieu de la zone de ciblage. Il faut aussi prendre des photos de biais afin d'apprécier la surélévation de la lésion
- Plusieurs images : si plusieurs régions sont atteintes, il faut toutes les inclure et ne pas hésiter à prendre des vues de la région anatomique. Penser à y inclure des repaires anatomiques
- Sources de distraction : retirer les bijoux et les vêtements gênant
- Mesure : inclure un repaire métrique (règles...) à côté des lésions pour évaluer leur taille

4. Annexe 4 : Exemple de questionnaire standardisé (13–16)

❖ Date :

Chère consœur, cher confrère,

Je vous adresse quelques photographies de mon patient/ ma patiente,

❖ Identité du patient :

- Nom :
- Prénom :
- Age :
- Numéro de téléphone :

❖ Motif de consultation :

❖ Histoire de la maladie :

- Date d'apparition de la/ des lésion(s) :
- Symptomatologie :
- Description des lésions :
- Topographie des lésions :
- Extension/ évolution des lésions :
- Prurit ?
- Fièvre ?
- Douleur ?
- Etat général :
- Traitements prescrits :
- Contexte clinique particulier (grossesse, voyage récent...) :

❖ Antécédents :

- Personnels (dont dermatologiques et allergies) :
- Familiaux si pertinents :

❖ Traitements habituels avec les posologies :

❖ Hypothèse diagnostic :

Merci de me donner votre avis sur la ou les hypothèses diagnostiques, et la conduite à tenir

Bien confraternellement

❖ Identité du demandeur :

XIII. SERMENT D'HIPPOCRATE

« Au moment d'être admis à exercer la médecine, en présence des maîtres de cette école et de mes condisciples, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité qui la régissent.

Mon premier souci sera, de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous les éléments physiques et mentaux, individuels collectifs et sociaux. Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions.

J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou dignité.

Même sous la contrainte, je ne ferai usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité.

J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences.

Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer leurs consciences.

Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera.

Je ne me laisserai influencer ni par la recherche du gain ni par la recherche de la gloire.

Admis dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me sont confiés.

Reçu à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers.

Et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs.

Je ferai tout pour soulager les souffrances, sans acharnement.

Je ne provoquerai jamais la mort délibérément.

Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission.

Que je sois modéré en tout, mais insatiable de mon amour de la science.

Je n'entreprendrai rien qui ne dépasse mes compétences ; je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés.

J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité.

Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses,

Que je sois déshonoré et méprisé si j'y manque. »

NOM ET PRENOM : LEREBOURG LUCIE

SUJET DE LA THESE : Avis dermatologiques à distance en Guadeloupe et Martinique. Etat des lieux et perspectives d'optimisation.

THESE : MEDECINE

Qualification : Médecine Générale

ANNEE : 2018

NUMERO D'IDENTIFICATION : 2018ANTI0314

MOTS CLEFS : Communication interdisciplinaire, télécommunications, parcours de soins coordonnés, recommandation à un spécialiste, conseil à distance, soins ambulatoires, dermatologie, Guadeloupe, Martinique.

Introduction :

Pour leurs demandes d'avis auprès des dermatologues, les médecins font appel aux nouvelles technologies de communication. L'objectif de notre étude était d'évaluer les demandes d'avis à distance reçues par les dermatologues exerçant en Guadeloupe et Martinique et de proposer des pistes d'optimisation.

Méthode :

Nous avons mené une enquête de pratiques, descriptive et transversale, auprès des dermatologues de Guadeloupe et Martinique, entre avril et juin 2018. Chaque dermatologue a reçu un questionnaire comportant un total de douze questions ouvertes et fermées.

Résultats :

Un total de 20 dermatologues a répondu à notre questionnaire sur les 29 médecins sollicités. Dix-huit dermatologues ont répondu recevoir des demandes d'avis à distance et qui provenaient le plus souvent de médecins généralistes. Les supports pour ces demandes étaient par ordre de fréquence, la messagerie instantanée et les appels téléphoniques puis les e-mails non sécurisés. Les motifs des demandes concernaient surtout des avis diagnostiques et/ou thérapeutiques. La moitié des dermatologues interrogés préfèrerait être contactée par e-mail sécurisé. Onze dermatologues seraient prêts à participer à une expérimentation de télédermatologie formalisée.

Conclusion :

Les dermatologues de Guadeloupe et Martinique reçoivent des demandes d'avis à distance de leurs confrères. Ces demandes d'avis émanent principalement de médecins généralistes. Cette activité correspond à de la téléexpertise sans toutefois répondre à tous les critères réglementaires qui la définisse. Plusieurs dermatologues seraient prêts à participer à une expérimentation de télédermatologie formalisée.

JURY :

Président : COUPPIE PIERRE

Directeur : HELENE-PELAGE JEANNIE

Juges : LANNUZEL ANNIE

CUCHE LYDIE
